

Une concertation organisée et permanente

Auteur:webmaster<webmaster@ville-guyancourt.fr> Votre avis et vos suggestions sont nécessaires à l'élaboration du P.L.U. Votre vision de la ville aujourd'hui et votre vision de la ville de demain permettront de partager l'évolution de Guyancourt dans les années à venir.

Les étapes de l'élaboration du P.L.U :

- **Diagnostiquer la ville** et définir ses enjeux : c'est le travail des techniciens de la Communauté d'agglomération ou des bureaux d'études, ainsi que de la population qui apporte son vécu de la ville.
- **Élaborer des objectifs d'aménagement** : c'est la mission des élus et de tous les publics (riverains, usagers, entreprises?).
- **Rédiger les documents constitutifs** : c'est le rôle des services de la Communauté d'Agglomération et de la Ville.
- **Tirer le bilan de la concertation et arrêter le projet de P.L.U.** : c'est le rôle des élus de la Communauté d'Agglomération et de la Ville.
- **Consulter les autorités parties prenantes** (organisatrices des transports, de l'aménagement du territoire, de l'environnement?) c'est le rôle de la Communauté d'agglomération.
- **Soumettre le projet à enquête publique**, pour recueillir les avis et les remarques et affiner le projet définitif.
- **Approuver le P.L.U.**, c'est la responsabilité des élus.

Comment participer ?

- en vous informant à l'Hôtel de Ville,
- en déposant vos observations dans l'urne à idées déposée à l'Hôtel de Ville,
- en visitant l'exposition évolutive à l'Hôtel de Ville,
- en participant aux ateliers qui seront mis en place,
- en suivant l'actualité au travers du Guyancourt Magazine et sur le site de la Ville et de la Communauté d'Agglomération,
- en posant vos questions ou en émettant vos remarques par courrier.

Bref, en faisant remonter individuellement ou collectivement par le biais des associations vos points de vue auprès de la Communauté d'agglomération ou du service Urbanisme de la Ville?